



Communiqué intersyndical CD 78

Pour nos salaires Appel à la mobilisation le 19 mars 2024

Les organisations syndicales du Conseil Départemental des Yvelines Cfdt, CGT, Autonome, SNT-CFE-CGC, réunies le mardi 20 février 2024, s'associent à l'appel national intersyndical et inter Fonction Publique pour une journée de mobilisation le 19 mars 2024 sur les salaires et les conditions de travail.

Nous constatons et condamnons l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans la fonction publique dans un contexte d'inflation encore soutenue. Le gouvernement annonce le gel de la valeur du point d'indice pour 2024, de nouvelles réductions des dépenses publiques, notamment via des suppressions de postes.

Il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice, dans un contexte d'effondrement du niveau des rémunérations des agent-es publics.

Loin de répondre sur la question des rémunérations et des conditions de travail, le Président de la République a réaffirmé la mise en perspective d'une loi, qu'il qualifie « d'historique », pour la fonction publique visant selon lui à mieux reconnaître le « mérite ».

Les agent-es ne sont pas dans l'attente de « mérite » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement et soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions.

Pour mettre un terme à la spirale de paupérisation de l'ensemble des personnels de la fonction publique et refuser de subir une année blanche en termes de traitement, nous nous associons à la journée nationale de mobilisation du mardi 19 mars 2024.

En intersyndical, nous demandons au sein de notre collectivité » :

- Des mesures de revalorisation et d'amélioration du niveau de reconnaissance du personnel titulaire et contractuel
- La mise en œuvre de critères équitables, objectifs et transparents dans les dispositifs de rémunération : Régime indemnitaire (IFSE et CIA), évolution salariale des contractuels, plan de promotion des titulaires etc...

Unies et déterminées, les organisations syndicales du Conseil Départemental des Yvelines Cfdt, CGT, Autonome, SNT-CFE-CGC soutiennent les revendications nationales qui seront portées le 19 mars en matière de salaire et de condition de travail dans la Fonction Publique.

Nous invitons les agents de la collectivité à se mobiliser par tous moyens, y compris la grève.

Fait à Guyancourt, le 20.02.2024